



DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 À 9 H

SUD OUEST **TRAIL** **PILAT- GUJAN**

Inscriptions : www.uagm-athle.com

Renseignements : 06 11 21 50 88



**INSCRIPTION
EN LIGNE**



PRESENTATION

1/ ORGANISATEUR :

L'Union Athlétique de Gujan-Mestras (UAGM) est le **3ème** club d'athlétisme d'Aquitaine, 95^{ème} club français (sur 2000), fort de ses quarante années d'existence et de ses 400 licenciés.

Il a une grande expérience de l'organisation de compétitions prestigieuses :

- Le Cross « *Sud Ouest* » depuis 1974
- Le 10 km « *Sud Ouest* » depuis 2005
- Le Trail « *Pilat Gujan* » depuis 2009
- Le Meeting « *Intersport* » depuis 2016
- La Marche Nordique Océane depuis 2018

2/ OBJECTIF :


L'UAGM Athlétisme propose un Trail sportif de 23 km environ, dont le départ sera donné au pied de la Dune du Pilat, puis rejoindra le Stade Chante Cigale de Gujan-Mestras par un parcours empruntant des chemins forestiers et des pistes cyclables.

3/ PARCOURS :

Réunissant 2 communes du Sud Bassin – **LA TESTE et GUJAN-MESTRAS** – cette course empruntera un parcours exigeant, propice à la découverte de la nature du sud bassin
Le départ sera donné à 9h00. Cette course pédestre sera ouverte aux handicapés debouts, mais ne pourra pas accueillir nos amis handicapés fauteuils.

4/ PARTENAIRES :

- **COLLECTIVITES** : SYNDICAT MIXTE DE LA DUNE DU PILAT, Villes de **GUJAN-MESTRAS** et **LA TESTE**, SIBA.
- **PRIVES** : **CARREFOUR MARKET** Gujan-Mestras, **CASINO** Gujan-Mestras, **NISSAN** La Teste, **INTERSPORT** La Teste/Biganos, **CAISSE D'EPARGNE**, Groupe **SUD OUEST**, **LA DEPECHE DU BASSIN**, **OGEU**, **THALAZUR** Arcachon

 **Carrefour market** 2 adresses sur le bassin:

25 cours de la République
33470 Gujan-Mestras

Tel: 05.57.52.79.46

217 route 3 Villages
33980 Audenge

Tel: 05.57.76.39.40

PIZZERIA TESTY RESTAURANT



Sur place ou à emporter
Tél 05 56 66 49 46

Face à la gare de La Hume
16, av du Mal de Tassigny
33470 LA HUME

RESIDENCE HOTELIERE

labaiedeslandes@sfr.fr



La Baie des Landes
144 cours de verdun 33470 Gujan-mestras
05 56 66 08 38 - 06 63 83 08 38



thélem
assurances

30 cours de VERDUN 33470 Gujan Mestras
Tél : 05 56 66 18 05



VivaLa
Viva la vie

7/7

57 cours de VERDUN
33470 Gujan Mestras
Tél : 05 56 66 30 10

DÉPANNAGES - CONSEILS - VENTE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS



INFORMATIQUE

51 Avenue de Tassigny
33470 La Hume - Gujan Mestras

Tél / Fax
05 56 66 09 95
studio.charly@wanadoo.fr

Mardi au Vendredi
8H30-12H / 15H-19H
Samedi: 8H30-12H / 15H-18H

PASEO Coiffure



spécialisé coiffure mariée
L'ORÉAL KÉRASTASE
Accessoires coiffure - bijoux

☎ 05 56 66 13 42

42 av. Marechal de Lattre de Tassigny - La Hume - 33470 Gujan-Mestras

Votre fleuriste

Au-delà des fleurs

29 cours de Verdun 33470
Gujan Mestras
Tél. 05 56 66 05 27

Salon Mixte

L'Coiff

Pour lui Pour elle



Produits Naturels

145 Av du Marechal de Lattre de Tassigny
33470 Gujan Mestras
05 57 52 60 74

Grand Site de la Dune du Pilat

Entre océan et forêt, le Grand Site de la Dune du Pilat est un phénomène géomorphologique en mouvement. Sous l'effet des facteurs météorologiques (vents, houle, marées...), la plus haute dune d'Europe se déplace de 1 à 5 mètres par an. Elle recouvre peu à peu le massif forestier. Véritable archive naturelle, la dune a enregistré 4 000 ans de variations climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Les scientifiques étudient son histoire grâce aux « paléosols » ou anciens sols, qui ondulent sur sa face ouest, coté océan. Ces strates noires sont composées de restes de végétation (et non de pétrole !). Sous ses 55 millions de mètres cubes de sable, la dune du Pilat recèle des trésors historiques, archéologiques et une vie insoupçonnée...

Ce patrimoine naturel exceptionnel est protégé au niveau national (plus de 6 800 hectares intégrant la dune et la forêt attenante sont classés au titre de la loi de 1930). Avec ses partenaires, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, établissement public gestionnaire du site, préserve et met en valeur ce monument naturel. Un de ses objectifs : concilier protection et accueil d'un vaste public. Afin de sensibiliser les familles et l'ensemble des visiteurs au caractère remarquable de la Dune et du massif forestier, des activités et outils d'interprétation sont proposés tout au long de l'année (ateliers découverte pour les enfants, balades commentées, sentier forestier, exposition permanente, etc.).

La nature nous accueille, respectons-là ensemble.



Plus d'informations au Point Information Idune – 05 56 22 12 85 et sur www.ladunedupilat.com.

Suivez-nous sur Dune du Pilat Officiel   



REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'UAGM Athlétisme organise la « Pilat-Gujan » le **dimanche 1 septembre 2019** sur un circuit de **23 km** environ conforme au règlement des courses hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

ARTICLE 2 :

L'épreuve est ouverte aux licenciés de la FFA, aux non licenciés et aux handisports « debout » en fonction de leur catégorie d'âge (catégories Junior, Espoir, Senior ou Vétérain, voir ci-dessous). Pour des raisons de parcours, nos amis handisports fauteuils ne sont pas autorisés à prendre part à la course.

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à l'épreuve est soumise à la présentation **obligatoire** :

- soit d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- soit d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- soit d'un **certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

Rappel : distances maximales autorisées par catégories d'âge (au 31 décembre) :

Poussins : 1,5 km Benjamins : 3 km Minimes : 5 km Cadets : 15 km Juniors : 25 km Espoirs / Seniors / Vétérans : illimité
10-11 ans 12-13 ans 14-15 ans 16-17 ans 18-19 ans 20 ans et +

ARTICLE 3 :

Les catégories d'âges donneront lieu à un classement séparé conformément aux règlements de la FFA (Junior, Espoir, Senior, Vétérain).

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport. Des contrôles pourront être effectués à tout moment durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. En outre des contrôles antidopage pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés par la FFA.

ARTICLE 4 :

Le départ est fixé à 9h00 **au pied de la Dune du Pilat**. **Attention : Clôture des inscriptions sur place, 20 minutes avant le départ**

Le rassemblement des concurrents aura lieu sur la ligne de départ à 8h45. Tous les kilomètres du circuit seront matérialisés au sol ou par des panneaux.

Une consigne « **vêtements** » gratuite sera à votre disposition au stand de retrait des dossards, à côté de l'office de tourisme; ces poches seront amenées par l'organisation sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 5 :

Trois postes de ravitaillements en eau seront répartis sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée.

ARTICLE 6 :

Le parcours sera ouvert par un véhicule et fermé par un autre (Voiture sur la partie routière, VTT sur les pistes cyclables et les chemins forestiers). Des cyclistes de l'organisation encadreront et sécuriseront tout le parcours. Les carrefours seront protégés par des signaleurs et la police municipale.

Les concurrents devront au maximum courir sur le côté droit de la chaussée.

Les accompagnateurs à vélo sont autorisés (**port d'une chasuble fluo obligatoire**)

Secouristes et médecin à l'arrivée.

Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

ARTICLE 7 :

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance auprès de la compagnie « AIAC Courtage » couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne nommément désignée qui prête son concours à l'organisation (salariés, bénévoles). Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande.

L'organisation rappelle aux concurrents l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L. 321-4 du code du sport).

ARTICLE 8 :

Une médaille « **FINISHER** » sera offerte à chaque arrivant.

Sur le podium, une coupe sera offerte au premier de chaque catégorie hommes et femmes (Junior, Espoir, Senior, M1, M2, M3, M4) et une médaille aux deuxièmes et troisièmes

Un trophée « Dune du Pilat » sera remis aux vainqueurs scratch Homme et Femme

Présence du coureur obligatoire pour recevoir son gain ou lot.

ARTICLE 9 :

Epreuve	Droits d'inscription *		Heure de Départ	Distance **	Catégories autorisées
	A l'avance <small>Jusqu'au 29/08 minuit</small>	Sur place			
Traïl PILAT GUJAN	21,00 €	30,00 €	9h00	23 km	A partir de junior M/F

Ce montant comprend le retour en bus mis à votre disposition devant le stade Chante Cigale de Gujan-Mestras ainsi que le péage du parking de la Dune (un ticket vous sera remis par l'organisation, ticket que vous présenterez à la sortie du Parking et qui fera office de laissez-passer).

ARTICLE 10 :

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course de 7h30 à 8h30 à l'office de Tourisme sur le parking de la Dune du Pilat.

Il devra être porté sur le ventre, sponsor visible. Prévoyez vos épingles.

Une pièce d'identité sera exigée. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué 8 jours avant la course sauf sur présentation d'un certificat médical

ARTICLE 11 :

Chaque coureur autorise expressément les organisateurs de la « Pilat-Gujan », ainsi que leur ayants droits tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « Pilat-Gujan », sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

ARTICLE 12 :

Les résultats seront publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la FFA.

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites.

Pour les athlètes qui ne veulent pas que leurs informations personnelles soient publiées sur le site grand public de la FFA, un courrier doit être envoyé à la DSI de la FFA : 33 rue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13.



PILAT - GUJAN
TRAIL 23 km

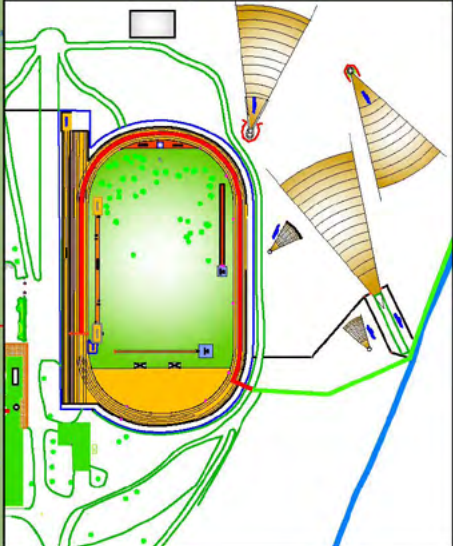
DEPART
AU PIED DE LA
DUNE DU PILAT

ARRIVEE
piste athlétique
Chante-Cigale

Navette retour
dune du Pilat

Navette retour
dune du Pilat

- LEGENDE**
- Borne Kilométrique
 - Route
 - Piste Cyclable
 - Chemin Forestier
 - Ravitaillement



Bar Tabac Presse



La Mouette

vous accueille de 7 h à 20 h (fermé le jeudi)
Merci de votre visite

7 rue du Maréchal Joffre 33470 gujan mestras
05 56 66 78 28

IMPRESSION NUMÉRIQUE
CRÉATION
PANNEAUX - BÂCHES
AUTOCOLLANTS
DÉCOUPES DE LETTRES
TEXTILE - OBJETS
DRAPEAUX

Ségraf

380 bis, ave Gustave Eiffel
Z.I. La Teste de Buch
05.56.66.46.11
segraf1@orange.fr

CRÊPES - GALETTES
Le TEGALET

05.56.54.05.77

Place de la claire
GUJAN-MESTRAS
letegalet@orange.fr
06.62.37.42.44
www.le-tegalet.com

Garage
de La Ilume

ENTRETIEN
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

VENTE VO/VN
VÉHICULES SANS PERMIS

70 BIS AVENUE DU MAL DE
LATTRE DE TASSIGNY
33470 GUJAN MESTRAS

05.56.66.75.09

OUVERT TARD LE SOIR - OUVERT TOUTE L'ANNÉE



www.latableduboucher-arcachon.com

RESTAURANT - BRASSERIE - VIANDE
05 56 54 06 28

16 rue du M^e de Lattre de Tassigny - Rue Pélissier

LA PIZZERIA

1978

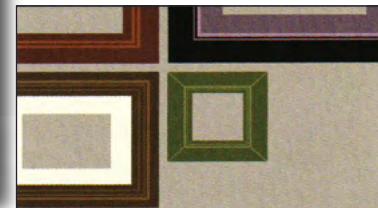
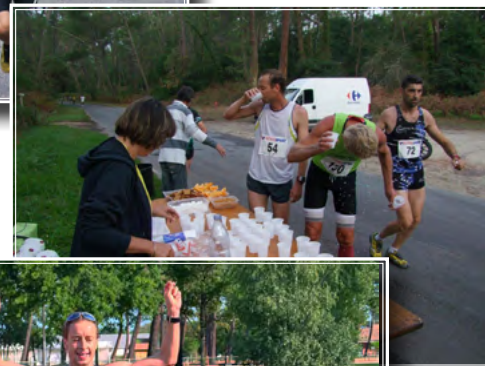
PIZZERIA - SPECIALITES ITALIENNES
PIZZERIA
Vos pizzas à emporter

05 56 83 20 46

19 rue Jehenne - plein centre

...INSTANT IMAGE...

PHOTOGRAPHE SPORTIF
Présent sur votre épreuve
sportive, venez découvrir
vos photos au camion qui
se trouve sur le site.
Venez visiter notre site
www.instant-image.net



iMAG'in..
Artisan Encadreur

Atelier d'encadrement d'Art

0557523598 / 0666718685

62 cours de la république
33470 Gujan-Mestras

Contact @ : page Fb / imaginShowroom
E-mail : imagin.33@live.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION Trail PILAT GUJAN**Dimanche 01 Septembre 2019**

A adresser à :

UAGM ATHLETISME – BP 58 – 33470 GUJAN-MESTRAS**Stade Chante Cigale Rue Pierre Corneille****Contact Organisation : 06.11.21.50.88****Site : www.uagm-athle.com****EN LIGNE : WWW.PROTIMING.FR**

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

N° de licence FFA : _____

CLUB : _____

Masculin Non licencié
 Féminin Licencié UFOLEP
 UAGM / Sponsor Licencié UNSS/UGSEL
 Handisport Debout Licencié FFCO/FFPM/FF Tri

N° Dossard

Réservé à l'organisation

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE _____ MAIL : _____ @ _____

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport. Des contrôles pourront être effectués à tout moment durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. En outre des contrôles antidopage pourront être effectués à l'arrivée sur des concurrents désignés par la FFA.

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance auprès de la compagnie « AIAC Courtage » couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne nommément désignée qui prête son concours à l'organisation (salariés, bénévoles). Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande. L'organisation rappelle aux concurrents l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L. 321-4 du code du sport).

Epreuve	Droits d'inscription *		Heure de Départ	Distance **	Catégories autorisées
	A l'avance Jusqu'au 29/08 minuit	Sur place			
Trail PILAT GUJAN	21,00 €	30,00 €	9h00	23 km	A partir de junior M/F

* GRATUIT pour sponsors (sur présentation d'un justificatif d'appartenance à l'entreprise) ; Ce montant comprend le retour en bus mis à votre disposition devant le stade Chante Cigale de Gujan-Mestras ainsi que le péage du parking de la Dune (un ticket vous sera remis par l'organisation, ticket que vous présenterez à la sortie du Parking et qui fera office de laissez-passer).

** En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

Rappel : distances maximales autorisées par catégories d'âge (au 31 décembre) :

Poussins: 2 km Benjamins: 3 km Minimes: 5 km Cadets: 15 km Juniors: 25 km Espoirs/Seniors/Vétérans : illimité
 10-11 ans 12-13 ans 14-15 ans 16-17 ans 18-19 ans 20 ans et plus

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course. Il devra être porté sur le ventre, sponsor visible. **Prévoyez vos épingles.**

Une pièce d'identité sera demandée. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué 15 jours avant la course sauf sur présentation d'un certificat médical.

Je reconnais avoir lu le règlement et l'accepter.

Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom dans les résultats paraissant sur les sites Internet de l'organisation ni sur ceux des ses éventuels prestataires et/ou partenaires. Je fais mon affaire personnelle de demander que cette mention ne figure pas, non plus, sur le site de la FFA (demande sur cil@athle.fr).

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ATHLETE
ou du représentant légal avec ses nom et prénom pour les mineurs

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ATHLETE
ou du représentant légal avec ses nom et prénom pour les mineurs

Arcachon
BIEN-ÊTRE ENTRE DUNE ET OcéAN
Tél : 05 57 52 06 66

BAR - RESTAURANT - BRASSERIE
Grignotages & Petits déjeuners
lamarinegujan www.lamarine-gujan.com
Port de Larros - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 66 40 00

Nouveau!!! Vous pouvez vous inscrire en ligne
<https://protiming.fr/Runnings/detail/2891>



Grill Spécialités Maison Cuisine du terroir et Tapas
 Le Cabanon
 136, av. Charles de Gaulle
 33260 La Teste de Buch
 05 56 66 93 05
 www.lecabanon-arcachon.fr
 Fermé lundi et mardi uniquement le lundi en saison
 Parking et grande terrasse



A.G.S NISSAN

Votre concessionnaire
sur le Bassin d'Arcachon & Nord des Landes

**Innovation
that excites**

LA TESTE DE BUCH - ARÈS

groupe
elide
autos

www.elidautos.fr

Partenaire officiel de



La Teste de Buch
85 route de Cazaux

Tél: 05 56 54 12 13

Arès
68 rue du Général de Gaulle

Tel: 05 57 70 75 75